Procès-verbal

Commission de la formation et de la vie universitaire 5 décembre 2016

Soumis au vote de la Commission de la formation et de la vie universitaire du 3 avril 2017



La commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université d'Angers s'est réunie en séance plénière le 5 décembre 2016 à 14h30 dans la salle du conseil, 40 rue de Rennes, sous la présidence de Madame MALLET, vice-présidente formation et vie universitaire.

ROBLÉDO Christian	Excusé
MALLET Sabine	Présente
CALENDA Alphonse	Présent
FLEURANT Cyril	Présent
LERICHE Philippe	Présent
LEROLLE Nicolas	Excusé, procuration à CALENDA Alphonse
MATHIEU Elisabeth	Excusée, procuration à MALLET Sabine
URBAN Thierry	Absent
VIGNON-BARRAULT Aline	Absente
VIOLIER Philippe	Excusé, procuration à MOISY Laurence
BARBE Valérie	Présente
CAILLEAU Thierry	Présent
LIBOUBAN Hélène	Présente
MOISY Laurence	Présente
PIERRE Éric	Excusé, procuration à CALENDA Alphonse
RULENCE David	Présent
TRICOIRE-LEIGNEL Hélène	Excusée, procuration à LIBOUBAN Hélène
BOUCHERON Sonia	Présente
FOUCHET Florian	Excusé, procuration à MALLET Sabine
INGREMEAU Françoise	Présente
EMOND Hervé	Présent
BALLUS Kenny (Suppléante GABILLARD Nina)	Absent
KIKER Safia (Suppléante TARDIF Constance)	Présente
SACHOT Adrien (Suppléant DESTERMES Théodore)	Absent
COTTIER Claire (Suppléant GARNIER Arnaud)	Absent
BERAUD Etienne (Suppléant FDILI Otman)	Absent
PARIS Anaïs (Suppléante CALLET Estelle)	Absente
BOISARD Valentine (Suppléant MERCIER Thibault)	Absente
STEVENS Charles (Suppléante PIRAUX Louise)	Absent
HARDY Zoé (Suppléant METTENDORF Loïc)	Présente
GUERINEAU Emma (Suppléante TOFFALETTI Marie-	Présente
Charlotte)	
DUBOSQ Nicolas (Suppléant BOURGEOLAIS Théophile)	Absent
GUILMEAU Alexandre (Suppléant CHENIER Aline)	Absent
CHAPPEY Alexandre (Suppléante ROBERT Cynthia)	Absent
QUITTE Bérangère (Suppléant HUMEAU Lucas)	Excusée, procuration à HARDY Zoé
DUTHOIT Paul-Louis (Suppléante PAIRIGOUAS Océane)	Présent
NEAU Alice (Suppléante BRIERE Olivier)	Excusée, procuration à DUTHOIT Paul-Louis
GERAULT Laurent (suppléant BRANCOUR Roch)	Absent
LAHEURTE Cyrille	Excusé, procuration à LERICHE Philippe
LACROIX Florence (CHAUVIGNE Céline)	Excusée, procuration à BARBE Valérie
BURON-MOUSSEAU Sophie	Excusée

Membres présents invités :

 M. MORICE, vice-président à la culture, aux 	Mme BERNARD, vice-présidente déléguée aux
initiatives et à la communication M. GARRE, directeur du SUMPPS	relations avec les milieux économiques M. DUMAS, assesseur Pédagogie et Vie étudiante
 M. CHEVALIER, référent Guichet InfoCampus 	à l'UFR LLSH Mme PLAUD, directrice du CLOUS d'Angers

Secrétaire de séance :

Cellule Institutionnelle

CFVU_20161205_PV

1.	Informations	. 4
2.	Approbation des procès-verbaux	. 4
	2.1 Procès-verbal du 26 septembre 2016 - vote	. 4
3.	Affaires générales	. 4
	3.1 Election Comité d'éthique de l'évaluation des formations et de la vie étudiante	. 4
4.	Vie étudiante	. 4
	4.1 Projets FSDIE – vote	. 4
	4.2 Répartition des fonds FSDIE - vote	. 4
	4.3 Campagne de labellisation des associations étudiantes de l'université d'Angers 2016/2017 - vote	÷ 6
5.	Enseignement et conventions	. 7
	5.1 Convention cadre CROUS et université d'Angers – vote	. 7
6.	Vie universitaire	. 8
	6.1 Bilan SUMPPS	. 8
	6.2 Bilan Campus Day	. 9
	6.3 Bilan Info Campus	. 9
A۱	INEXES	10

A l'ouverture de la séance du 5 décembre 2016, 26 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 16 membres présents, 10 procurations). 6 membres invités sont présents.

1. Informations

Mme MALLET prévient qu'un courrier va être envoyé aux directeurs de composantes et responsables administratifs concernant la sélection en master. La loi sur la sélection en master doit être votée le 19 décembre à l'Assemblée Nationale. Un portail "trouvermonmaster.fr" sera mis en place par le Ministère sur lequel il sera indiqué les capacités d'accueil, les critères de sélection, les dates de la campagne de recrutement.

Toutes ces informations sur la sélection en master seront à l'ordre du jour pour vote à la CFVU et au CA de Janvier prochain.

2. Approbation des procès-verbaux

2.1 Procès-verbal du 26 septembre 2016 - vote

L'approbation du procès-verbal du 26 septembre 2016 est repoussée à la CFVU du 23 janvier 2017.

3. Affaires générales

3.1 Election Comité d'éthique de l'évaluation des formations et de la vie étudiante

Mme MALLET propose l'élection d'un étudiant pour le Comité d'éthique de l'évaluation des formations et de la vie étudiante. C'est un comité qui a pour rôle d'analyser et de valider les questionnaires et les enquêtes en lien avec la vie étudiante.

Inès AMAT a proposé sa candidature. Elle est élue à l'unanimité, avec 26 voix pour.

4. Vie étudiante

4.1 Projets FSDIE – vote

4.2 Répartition des fonds FSDIE - vote

M. MORICE présente les projets FSDIE.

ASSOCIATIONS	Nom du projet	
PEGAZH Promotion des Etudiants pour la Gestion et l'Aménagement des Zones Humides	Organisation et promotion des Journées Mondiales des Zones Humides Les 10/11 et 12 février 2017	Unanimité
FE2A	Jury étudiant au Festival Premiers Plans Du 20 au 27 janvier 2017	Unanimité
AIDOC Association interdisciplinaire des doctorants de l'Ouest – Confluences	Le bonheur est dans l'amphi ! Réflexions interdisciplinaires sur la notion de bonheur Jeudi 9 mars 2017	Unanimité

AESFA Association des étudiants sages femmes d'Angers	Voyage culturel à Londres du 17 au 21 décembre 2016	25 voix pour et 1 abstention
ACEPA Association corporative des étudiants en pharmacie d'Angers	Twinnet Angers-Nottingham 27 février 2017 au 5 mars 2017	Unanimité
La caverne sensorielle	Soirée perception à l'espace culturel Le 19 janvier 2017	Unanimité
BDE LLCE	Talent Show – Salle CHABROL ANGERS Le 24 janvier 2017	Unanimité

Mme MOISY constate que les membres de la CFVU votent des actions qui portent le plus souvent sur des voyages parfois d'intégration, il y a également des actions à visées culturelles. Cependant l'aspect social n'est pas très présent dans les actions menées. Il reste souvent du budget. Il y a des besoins sur d'autres secteurs, notamment social, qui pourraient utiliser ces ressources.

M. MORICE répond qu'effectivement la répartition pourrait être retravaillée. Le budget du FSDIE c'est 16 euros par étudiant non boursier. En 2017, le budget sera légèrement plus élevé en raison d'un nombre plus important d'étudiants. Jusqu'où peut aller l'action sociale dans le cadre du FSDIE sans pour autant porter préjudice aux initiatives étudiantes par exemple. Les actions qui demandent un financement par le FSDIE sont parfois critiquables mais il s'agit toujours d'actions menées par des étudiants réunis en association qui sont porteurs de projet. L'idée serait que les étudiants soient également porteurs d'action sociale, par exemple, dans des associations dans le domaine pénitentiaire. Il faut amener les étudiants vers des actions sociales.

Mme BOUCHERON souhaite savoir s'il existe d'autres financements (fondations, sponsors...) apportés à ces projets en dehors du FSDIE.

Mme KIKER explique que le FSDIE est un premier financement sur lequel s'ajoute d'autres ressources. Elle précise que ces initiatives enrichissent les étudiants dans leur vie universitaire. Utiliser le budget du FSDIE comme fond social pour aider des étudiants en difficulté n'est pas la bonne solution. Le budget du FSDIE provient des étudiants, cela signifierait que les étudiants s'aident entre eux. L'aide doit venir de l'université, de son budget. Le budget du FSDIE doit être réservé pour des actions étudiantes.

- M. MORICE rappelle qu'en 2012, 40 % du FSDIE étaient utilisés pour les initiatives étudiantes, les 60% restantes partaient dans le fond de roulement de l'université. Depuis 4 ans, l'initiative étudiante a été renforcée.
- M. RULENCE souhaite savoir le devenir des reliquats. Il trouve dommage de devoir bloquer certains projets si le budget est atteint avant la fin de l'année civile.

Mme MALLET précise que les reliquats ne sont pas à l'ordre du jour de cette CFVU mais que des réflexions sont en cours quant à son utilisation.

Mme MOISY demande si le tableau proposé est la répartition actuelle.

M. MORICE répond qu'il s'agit bien de la répartition actuelle.

- M. CALENDA souhaite connaître l'utilisation des 2,5 % sur les 215 139 euros pour le handicap et si ce plafond a été atteint.
- M. MORICE répond que ces 2.5 % sont dédiés à la mission handicap. Il n'y a pas de visibilité sur l'utilisation du budget. Pour les 17,50% destinés à la DCI, le choix d'un fléchage vers le financement de la carte culture a été fait afin de permettre une meilleure visibilité.
- M. MORICE précise que cette répartition est la même qu'en 2015 et 2016. Il propose de maintenir cette répartition pour 2017 mais d'engager une réflexion pour maintenir ou non cette répartition en 2018.
- M. RULENCE souhaite qu'une réflexion soit engagée particulièrement sur le pourcentage dévolu à la mission handicap.

La répartition des fonds FSDIE est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

	coefficient
Initiatives	50,00%
DI	17,50%
DCI	17,50%
SUAPS	12,50%
Handicap	2,50%
TOTAL	100%

4.3 Campagne de labellisation des associations étudiantes de l'université d'Angers 2016/2017 - vote

- M. MORICE présente la labellisation des associations étudiantes. L'idée proposée est de soutenir financièrement ces associations avec en retour un engagement moral de leur part. La labellisation est un apport financier de 300 € donné contre l'engagement de l'association. Un cahier des charges est rempli et l'association doit répondre à une charte de qualité ; cela conditionne le bon fonctionnement de l'association. Sur environ 55 associations existantes et identifiées à l'université d'Angers, 33 ont signé le label UA. Une soirée au Chabada remettra officiellement les labels UA aux 33 associations. Le coût de ces labellisations est de 9 900 € (33 associations x 300 €).
- M. LERICHE regrette que certaines associations étudiantes ad hoc ne financent qu'un seul voyage ou qu'une seule soirée par an. Pour lui, une association étudiante doit être plus active auprès d'un plus grand nombre d'étudiants et auprès des UFR.

Mme BOUCHERON demande confirmation que la labellisation est une charte qualité. Elle se demande par ailleurs si des réunions des représentants des associations sont mises en place pour échanger entre eux.

- M. MORICE explique que la personne en charge du FSDIE, Nathalie GALAND a favorisé les relations avec les associations par le biais du FSDIE. La conférence des présidents d'association permet également au vice-président étudiant d'être en contact avec les présidents des associations et de les réunir. La labellisation est une vraie tribune et une mise en réseau des associations qui présentent leurs activités. Un point à améliorer est la restitution sur les actions avec un retour d'expérience par le biais de rapports, posters...
- M. RULENCE souhaiterait prévoir dans la charte a minima deux actions à réaliser par an.
- M. MORICE répond positivement à cette idée.

M. CALENDA demande si seules les associations labellisées peuvent obtenir une aide par le fond ESDIF

M. MORICE répond que toutes les associations peuvent recevoir un soutien dans une de leurs actions par le biais du fond FSDIE. En revanche, seules les associations labellisées reçoivent l'apport de 300 euros.

La campagne de labellisation des associations étudiantes est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

5. Enseignement et conventions

5.1 Convention cadre CROUS et université d'Angers - vote

Mme MALLET expose l'objet de la convention cadre avec le CROUS. Cette convention fait suite à celle signée avec le CNOUS (Centre National des Œuvres universitaires et Scolaires) et l'Etat. Rédigée entre le CROUS et l'UA, cette convention cadre rend officielle la volonté de travailler ensemble et de mettre l'étudiant au cœur des préoccupations communes. Des conventions particulières seront ensuite signées pour chaque action spécifique.

Mme BOUCHERON demande tout d'abord comment sont gérées les situations d'urgence pour les cas d'étudiants n'ayant pas de logements en arrivant sur Angers. Quelles sont les possibilités d'accueil ? Elle s'interroge également sur les conditions d'accès au restaurant universitaire pour les stagiaires de la formation continue. Certains étudiants, demandeurs d'emplois, sont dans des situations précaires et n'ont pas accès à un tarif préférentiel.

Mme MALLET répond qu'en septembre dernier le Guichet InfoCampus a fait part d'un certain nombre d'étudiants sans logement. Toutes les chambres universitaires ont été attribuées. L'UA et le CROUS ont réussi à récupérer une chambre de plus que prévue.

Mme PLAUD, directrice du CLOUS d'Angers, explique que l'accès aux structures du CLOUS est donné tout d'abord aux étudiants boursiers. Des conventions avec les relations internationales sont mises en place pour les étudiants étrangers. Il existe également une convention passée avec l'université d'Angers pour les étudiants étrangers qui précise des priorités d'accès au logement du CROUS selon le niveau d'étude (du doctorat vers la licence). Les logements sont attribués à ce public en fonction des places restant disponibles, en général à compter du 15 septembre. Le problème s'épure au fur et à mesure des disponibilités de logements. Cette année le taux de remplissage était un peu plus élevé et il y a eu aussi plus d'arrivées d'étudiants étrangers individuels. Le parc est de 2300 logements, la capacité reste limitée. De plus, pour accéder aux logements du CROUS, ces personnes doivent être inscrites comme étudiants.

En ce qui concerne la restauration, Mme PLAUD explique que pour obtenir le statut d'étudiant et accéder au tarif étudiant du restaurant universitaire, il faut avoir une carte d'étudiant des métiers. Les apprentis et certaines formations continues ouvrent droit à cette carte et à des tarifs préférentiels.

Mme BOUCHERON expose les chiffres suivants : pour cette année, 247 demandeurs emplois sont inscrits en reprise d'étude. De ce chiffre, 81 personnes n'ont aucune indemnité du pôle emploi, seuls 20 ont un revenu de type RSA ou ASS. La question s'était posée pour les contrats de professionnalisation qui sont des stagiaires de la formation continue mais qui n'ont pas le statut d'étudiant. Pour autant, ils peuvent bénéficier du tarif étudiant au restaurant universitaire. Cette modification a été possible grâce au paramétrage de leur carte d'étudiant (après vérification auprès du CROUS et de la DDN). Cette modification pourrait également être faite pour les demandeurs d'emploi sans ressource ou de faibles ressources.

Mme PLAUD explique que la carte pour la restauration est encodée par les scolarités. Le statut doit être enregistré par les scolarités pour que le tarif étudiant se déclenche au passage en caisse. Il y a aussi la possibilité pour les étudiants, demandeurs d'emploi notamment, de prendre contact

avec une assistante sociale pour les aider dans les démarches.

Mme KIKER demande si les statuts de demandeur d'emploi et d'étudiants sont cumulables.

Mme BERNARD répond qu'ils ne sont plus en formation initiale mais en formation continue.

Mme PLAUD explique que soit la personne a un statut étudiant sans ressource soit un statut de demandeur d'emploi avec revenu tel que le chômage. Dans ce dernier cas, la personne ne pourra pas bénéficier de certaines aides réservées aux étudiants sans ressource.

En ce qui concerne les dossiers ASA (Aides Spécifiques Annuelles) et ASAP (Aides Spécifiques d'Allocations Ponctuelles), Mme GUERINEAU demande qu'une meilleure communication puisse être faite pour informer les étudiants.

Mme PLAUD répond qu'il y a déjà une communication faite sur ces aides et sur les possibilités de rencontrer une assistante sociale, sur le site du CROUS et au moment du DSE (Dossier Social Etudiant).

M. RULENCE se demande si le paramètre des ressources financières des étudiants en formation continue doit être pris en compte. Si l'objectif est de doubler le chiffre d'affaires de la formation continue et de l'alternance, il faut donc être attractif. Peut-être que l'UA doit avoir une stratégie globale d'attractivité sur le logement et sur la restauration universitaire à des tarifs étudiants. Deux possibilités : l'une est de faire du cas par cas en fonction des ressources, l'autre est une stratégie volontaire sur l'attractivité pour l'alternance et la formation tout au long de la vie.

Mme MALLET précise qu'une réflexion pourra être engagée pour exploiter dans ce cadre le fond social du FSDIE.

Mme BERNARD rebondit sur la question des logements. Des étudiants se logent dans des logements de bailleurs privés plutôt que dans les cités universitaires. Serait-il possible d'avoir un lien avec ces bailleurs, avoir un relai ou un carnet d'adresses ?

Mme PLAUD répond qu'il existe déjà un catalogue d'adresses. Le CROUS, lorsqu'il n'y a plus de logements disponibles, a une liste de d'hébergements (foyers,...) ou redirige vers le Point Accueil Logement d'Angers Loire Métropole. Le site internet "Lokaviz" regroupe également des annonces de logements labellisés par le CROUS, proposés par des particuliers.

La convention-cadre avec le CROUS est adoptée à l'unanimité, avec 26 voix pour.

6. Vie universitaire

6.1 Bilan SUMPPS

M. GARRE, directeur du Service Universitaire de Médecine Préventive et Promotion de la Santé (SUMPPS) présente le bilan d'activité 2015/2016 du SUMPPS à l'université d'Angers (cf. diaporama en annexe).

L'objectif principal du SUMPPS est de contribuer à la santé globale des étudiants, tant médicale que psychologique et sociale. Le service assure les visites médicales obligatoires et fonctionne également comme centre de santé. A ce titre, les étudiants ont la possibilité d'accéder à des services de médecine générale courante mais aussi de consultations de psychologues, de psychiatres, de diététique ; un service social est également proposé.

M. RULENCE félicite le SUMPPS pour son travail. Le déménagement des locaux à La Passerelle est un beau projet. Cependant, les personnels du SUMPPS s'interrogent sur l'afflux des demandes lorsque le

service sera plus visible et plus proche des étudiants. Etant données les difficultés parfois rencontrées pour répondre aux demandes actuelles, qu'en sera-t-il lorsque le SUMPPS sera plus facilement sollicité car plus accessible ?

M. GARRE remercie M. RULENCE et confirme qu'il faudra alors un ajustement des moyens.

M. RULENCE s'exprime sur le fait que l'ESSCA a supprimé l'accès au SUMPPS à ses étudiants, ce qui a un impact négatif non négligeable sur le budget du SUMPPS. Pourtant, la population de l'ESSCA n'est pas la plus utilisatrice des services du SUMPPS.

Mme MALLET confirme qu'il n'y a pas suffisamment de personnels pour pouvoir prendre en charge tous les étudiants mais elle reste persuadée que pour les étudiants de l'ESSCA c'est un manque qu'ils n'aient plus accès au centre de santé. C'est une décision au niveau national qui supprime l'accès au SUMPPS à leurs étudiants. Elle considère cette décision très regrettable.

Mme KIKER s'interroge sur les visites médicales des étudiants étrangers qui ne seraient plus assurées par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration). Elle demande si le SUMPPS a la capacité d'offrir toutes les consultations à ces personnes. Et quelles sont les relations avec le Guichet Info Campus qui accueillent les étudiants étrangers ?

M. GARRE répond qu'aujourd'hui rien n'est prévu puisque l'annonce que ces visites devaient être assurées au SUMPPS s'est faite sans préparation et de manière brutale. Il n'a pas été prévu de transfert de moyens. Actuellement tous les services de médecine préventive universitaire sont dans l'inquiétude concernant l'organisation de ces demandes. M. GARRE explique que, pour l'instant, aucune réponse précise n'a été apportée alors que l'échéance est en janvier 2017. Enfin, il précise que cela concerne environ 800 étudiants pour Angers.

6.2 Bilan Campus Day

M. MORICE, vice-président à la culture, aux initiatives et à la communication, présente le bilan du Campus Day du 22 septembre 2016 (cf. diaporama en annexe).

Mme GUERINEAU demande quelle a été la participation des sites délocalisés de Cholet et Saumur.

- M. MORICE explique que des étudiants Choletais et Saumurois étaient présents. Des bus avaient été mis à leur disposition le matin et repartaient le soir après les concerts. Ainsi, les étudiants ont pu profiter de toutes les activités et spectacles de la journée.
- M. RULENCE s'interroge sur le coût de la partie matériel du Campus Day. Il demande s'il ne serait pas possible d'envisager des acquisitions de matériels ou des contrats à moyens ou longs termes. Cela pour éviter de louer chaque année et donc de diminuer les coûts.
- M. MORICE confirme que les coûts en matériels ont été cette année fortement augmentés notamment dans une volonté de sécurisation du site.

Il est envisagé de travailler sur la question d'investissement pérenne de matériels pour la prochaine édition.

6.3 Bilan Info Campus

- M. CHEVALIER, référent Guichet InfoCampus depuis 2 mois, présente le bilan annuel de ce service, précédemment géré par Magali ANTHOINE (cf. diaporama en annexe).
- M. LERICHE demande comment le Guichet InfoCampus fonctionne avec les composantes et en particulier avec les scolarités. Sont-elles impliquées au moment de l'inscription en juillet ou en septembre/octobre à l'arrivée des étudiants ?

M. CHEVALIER explique que les composantes sont présentes lors du comité d'utilisateur, elles sont invitées à participer à l'amélioration du dispositif. Pour préparer les inscriptions de juillet prochain, une réunion sera proposée avec les scolarités pour les informer sur des questions concrètes telles que les bourses ou le logement. M. CHEVALIER précise que l'inscription des étudiants concerne les scolarités; le Guichet InfoCampus permet, lui, de répondre aux questions sur la vie étudiante.

Mme RAVAIN explique que le Guichet InfoCampus est présent pour recevoir les étudiants et répondre à leurs questions. Si une demande relève de la scolarité, les ambassadeurs renvoient l'étudiant aux personnes concernées de la composante. La DEVE informe les scolarités des composantes de l'existence de ce Guichet pour que chacune puissent répondre à l'étudiant selon son périmètre de compétences.

M. LERICHE précise qu'il est possible de passer les informations du Guichet InfoCampus via les composantes et les responsables de filières de licence/master. Les services proposés pourront être visibles sur les écrans et tableaux d'affichage et discutés en réunions de pré-rentrée.

Mme MOISY demande ce qui est prévu concernant les axes de développement pour promouvoir l'engagement de l'étudiant et contribuer au dynamisme du territoire. Les responsables de filières de formations seraient intéressés par ces informations. Ainsi sur certaines formations, l'engagement de l'étudiant dans son territoire pourrait être valorisé dans son cursus.

M. CHEVALIER répond sur les axes de développement du Guichet InfoCampus. L'un des axes privilégié est le Forum du bénévolat. Il faut également s'appuyer sur les associations présentes aux "Nocturnes du Guichet InfoCampus" et également valoriser les projets associatifs. Ce sont des pistes à étudier, tout comme d'autres idées qui pourraient être proposées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président De l'Université d'Angers, Christian ROBLÉDO La Vice-présidente formation et vie universitaire, Sabine MALLET

ANNEXES

Commission de la formation et de la vie universitaire

lundi 5 décembre 2016

Ordre du jour

- 1. Informations
- 2. Approbation du procès-verbal
- 3. Affaires générales
- 4. Vie étudiante
- 5. Enseignement et conventions
- 6. Vie universitaire
- 7. Questions diverses

1. Informations



2. Approbation du procès-verbal

POUR VOTE

Procès-verbal du 26 septembre 2016



3. Affaires générales

 Election Comité d'éthique de l'évaluation des formations et de la vie étudiante :

<u>Rôle</u>

Le comité d'éthique est chargé d'analyser et de valider les questionnaires et enquêtes en lien avec la vie étudiante.

Composition:

```
le/la vice-président.e formation et vie universitaire;
le/la vice-président.e étudiants;
le/la directeur.rice du SUIO-IP;
le/la vice-président.e délégué.e aux relations avec les milieux économiques;
le/la vice-président.e délégué.e à l'innovation pédagogique;
3 enseignants.es chercheurs.es, enseignants.es ou chercheurs.es élus.es par la CFVU
3 étudiants.es élus.es par la CFVU;
1 médecin du SUMPPS;
1 assistant.e social.e du CROUS.
```



3.1 Election Comité d'éthique de l'évaluation des formations et de la vie étudiante

Est à élire :

1 étudiant.e

Sont candidats: APPEL à candidature



4. Vie étudiante

POUR VOTE

Projets FSDIE

Projets examinés en Commission vie étudiante du 21

novembre 2016





4. Vie étudiante

POUR VOTE

Répartition des fonds FSDIE

	coefficient
Initiatives	50,00%
DI	17,50%
DCI	17,50%
SUAPS	12,50%
Handicap	2,50%
TOTAL	100%



4. Vie étudiante

POUR VOTE

 Campagne de labellisation des associations étudiantes de l'université d'Angers 2016/2017





5. Enseignement et conventions

POUR VOTE

Convention-cadre CROUS et université d'Angers



6. Vie universitaire

Bilan SUMPPS

Présentation de Jean-Bernard GARRE, directeur du SUMPPS







Présentation du service Bilan d'activité 2015-2016

CFVU, 5 décembre 2016

2 bld Beaussier

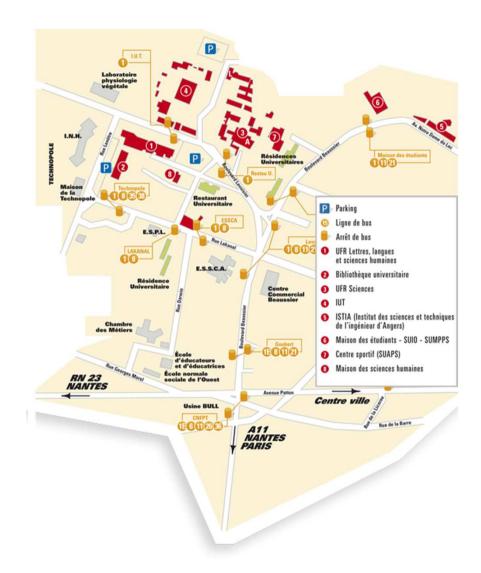
Maison des Etudiants

Campus de Belle Beille

49045 Angers

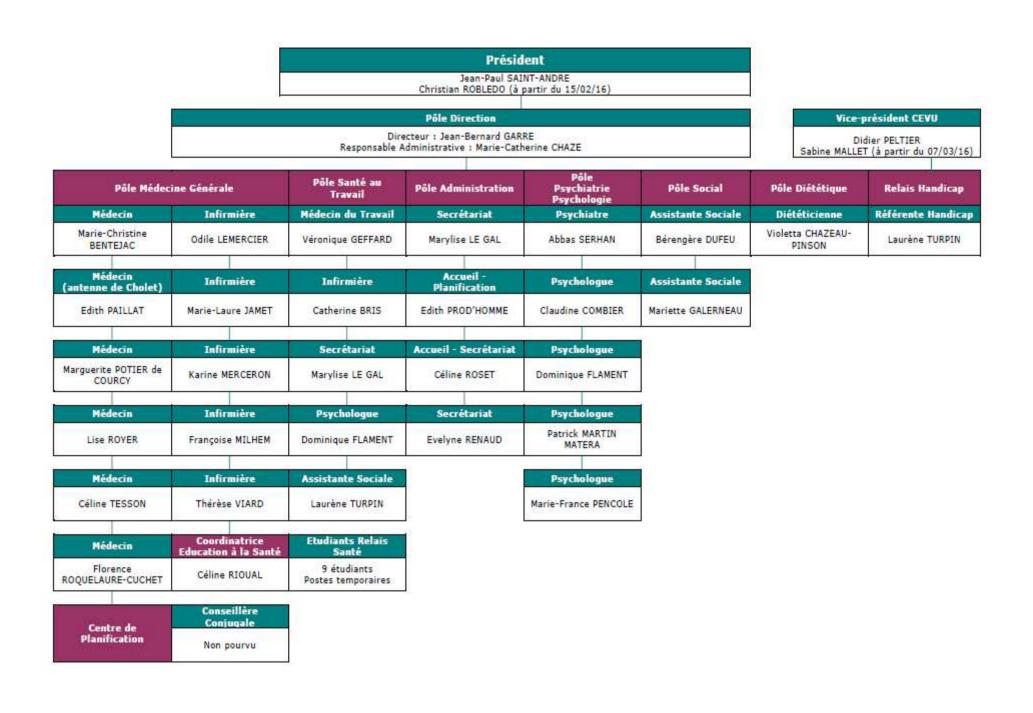
et

Antenne Cholet



- Service commun de l'Université ouvert à tous ses étudiants
- Missions
 - définies par décret
 - élargies au fil des années en fonction de la demande des usagers
 - visite médicale préventive
 - accueil permanent et personnalisé pour ceux qui souhaitent
 - consulter pour un problème médical qui relève de l'urgence ou tout autre problème d'ordre gynécologique, psychologique, psychiatrique, diététique ou social
 - demander conseil
 - mettre à jour une vaccination
 - obtenir un certificat médical
- Son but : contribuer à assurer au mieux le bien-être physique, psychique et social des étudiants tout au long de leur cursus

- Bilans de santé
- Centre de santé (agrément 2012)
 - médecine générale
 - service infirmier
 - psychologie
 - psychiatrie
 - diététique
 - centre de planification
- Mission handicap (septembre 2013)
- Actions de prévention collective (avec les étudiants relais santé)
- Service social
- Service de Santé au Travail Universitaire (SSTU)



SUMPPS	ETP 11,5
Médecine générale	3,3
Service infirmier Psychologie Psychiatrie Diététique Centre de planification Mission handicap Prévention collective Service social	3,1 1,2 0,2 0,1 0,4 0,5 1 1,6

SSTU	ETP 2,4
Médecin	0,8
Infirmière	1
Psychologue	0,1
Assistante sociale	0,5

2015-2016 Evénements marquants

- Recrutement à 50 % d'un médecin (février 2015)
- Recrutement d'un psychiatre supplémentaire (septembre 2016)
- Poursuite de la campagne de CDIsation
- Début de mise en place du logiciel Chronotime
- Utilisation de la subvention exceptionnelle
 - renouvellement et modernisation des équipements biomédicaux et bureautiques
- Projet de déménagement à la Passerelle (début des réunions de travail)
- Bâtiment : aucun EIG !

UNIVERSITE D'ANGERS Année 2015-2016 Inscriptions principales au 15 janvier 2016

· TOTAL GENERAL PAR COMPOSANTE	
UFR Droit, Economie et Gestion	3027
UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	6008
UFR Sciences	2345
PLURIPASS	1162
UFR Sciences Médicales sans la PLURIPASS	3655
UFR Pharmacie	550
UFR ESTHUA	2967
ISTIA	998
IUT	1682
Direction de la formation continue	220
CELFE (DU Etude française)	96
TOTAL GENERAL	22710

ETABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS Année 2015-2016

Faculté Libre de l'Ouest (UCO)	1388
GROUPE ESA	1058
Institut National d'Horticulture (INH) - Agro-campus	388
Groupe ENSAM Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers	366
Institut de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (IFORIS)	144
Ecole Supérieure des Beaux-Arts (ESBA)	262
Lycée Horticole de Pouillé	85
TOTAL	3691

ETABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS Année 2014-2015



Ecole Supérieure des Sciences Commerciales (ESSCA)	1453
Université Catholique de l'Ouest (UCO)	1197
GROUPE ESA	1034
Institut National d'Horticulture (INH) - Agro-campus	417
Groupe ENSAM Ecole Nationale Supérieure des Arts et Métiers	402
Institut de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (IFORIS)	145
Ecole Supérieure des Beaux-Arts (ESBA)	245
Lycée Horticole de Pouillé	81
TOTAL	4974

ACTIVITE DU SUMPPS
EN DIRECTION DES
ETUDIANTS
BILAN QUANTITATIF
DES CONSULTATIONS
ET DES SUIVIS
VACCINAUX

	Année	Année	Année
Nature de la consultation	Nature de la consultation 2013-2014		2015-2016
Bilans de santé préventifs 1 ^{ère} année / Angers	2479 étudiants vus sur 3837 convoqués	2490 étudiants vus sur 5231 convoqués	2682 étudiants vus sur 5095 convoqués
Bilans de santé préventifs 1 ^{ère} année / Cholet	295 étudiants vus sur 472 convoqués	276 étudiants vus sur 430 convoqués	236 étudiants vus sur 427 convoqués
Consultations spontanées en médecine générale / Angers	2202	2780	3288
Consultations spontanées en médecine générale / Cholet	277	301	281
Consultations de Psychologie / Angers	887	906	847 dont 42 en relaxation thérapeutique
Consultations de Psychologie / Cholet	33	42	35
Consultations de Psychiatrie	134	181	195
Consultations de Planification	678	689	694
Consultations de Diététique	42	55	51
Sous-total Consultations spécialisées	1774	1873	1822
Sous-total Bilans de santé préventifs	2774	2766	2918
Sous-total Consultations médicales spontanées	2479	3081	3569
Actes infirmiers et suivi de dossiers / Service Infirmier	572	953	1825
TOTAL CONSULTATIONS	7599	8673	10134
SUIVI VACCINAL SANS CONSULTATION (1162 ÉTUDIANTS EN PLURIPASS)	1293	1342	1162
TOTAL CONSULTATIONS ET SUIVI VACCINAL	8892	10015	11296

2015-2016

- 2918 bilans de santé des étudiants 1ère année
- 3569 consultations médicales spontanées
- 1329 actes infirmiers
- 882 consultations psychologie
- 195 consultations psychiatrie
- 694 consultations centre de planification
- 51 consultations diététique

2015-2016

- 1643 étudiants reçus par le service social
- 518 étudiants bénéficiaires d'aides (CROUS ET CCAS)
- 150 étudiants vus par le Relais handicap
- 1867 heures rémunérées pour des aménagements d'études

2015-2016

- Prévention collective
- Suivi individualisé
 - Médecine générale
 - Service infirmier
 - Psychologie
 - Psychiatrie
 - Centre de planification
 - Diététique
 - Service social
 - Mission handicap
- SSTU

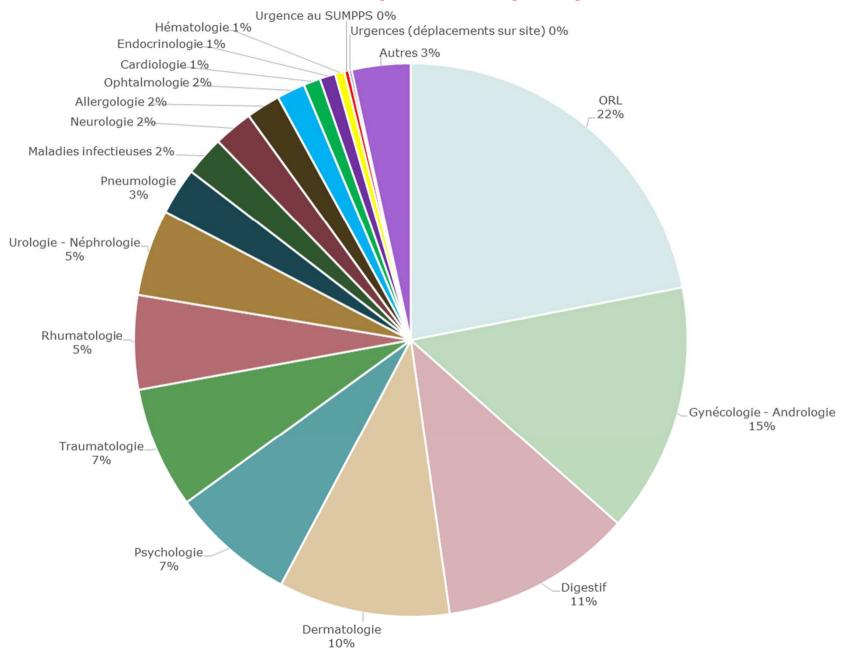
Médecine générale

- 2918 bilans de santé préventifs
 - Pour 5522 convoqués
 - Taux de réponse 53 %
 - Taux national (enquête 2011-2012) 53 %
- 3569 consultations à la demande de l'étudiant
- 260 certificats pour aménagement des études et/ou des conditions d'examen
- 1337 certificats divers (absences pour raisons médicales, sport...)

Bilans de santé
préventifs
nombre d'étudiants
convoqués /
établissements

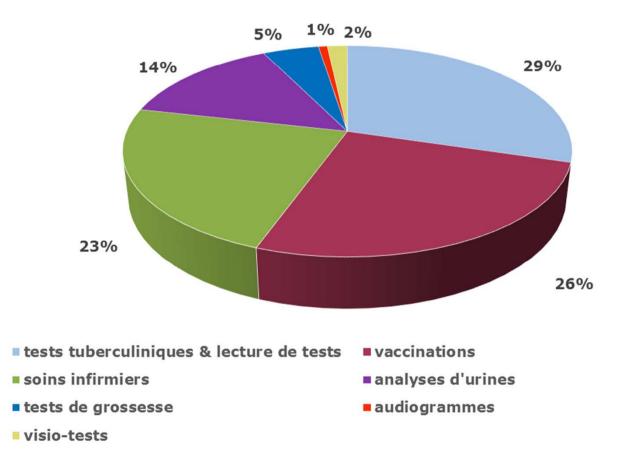
	Convoqués	Vus	Taux de réponse
Sage-Femmes (1ère et 2ème années)	49	49	100%
IRCOM	58	57	98%
Pharmacie 1ère année	80	73	91%
ISSBA (L1 SPS et L2 IMS)	82	60	73%
IUT	566	366	65%
ESTHUA Angers	172	108	63%
PCEM2	182	111	61%
Campus de Cholet	427	236	58%
UFR Sciences	420	242	58%
ISTIA	80	43	54%
ESTHUA Saumur	23	10	43%
UFR Droit	570	232	41%
UFR LLSH	1007	404	40%
TOTAL UA	3658	1934	53%
IFFEUROPE	24	23	96%
AgroCampus	93	85	91%
IFORIS	74	67	91%
Campus de Pouillé	48	43	90%
Ecole des Beaux-Arts	66	47	71%
ENSAM	160	98	61%
UCO L1	995	496	50%
ESA	346	68	20%
TOTAL sous convention	1864	984	53%
TOTAL	5522	2918	53%

Motifs des consultations spontanées pour problème médical



Service infirmier

- Ecoute, information, évaluation, orientation
- Tests biométriques (visio-test, audiogramme)
- Tests urinaires ou de grossesse
- Vaccinations
- Tests et lecture IDR
- Soins divers (parage de plaies, pansements, brûlures, ablations de fils...)
- 1329 actes infirmiers (hors bilans de santé)



Antenne de CHOLET

Médecine

236 étudiants vus sur 427 étudiants convoqués, soit un taux de **réponse de 58%**

281 étudiants vus en consultation spontanée

Psychologie

Nombre de consultations : 35

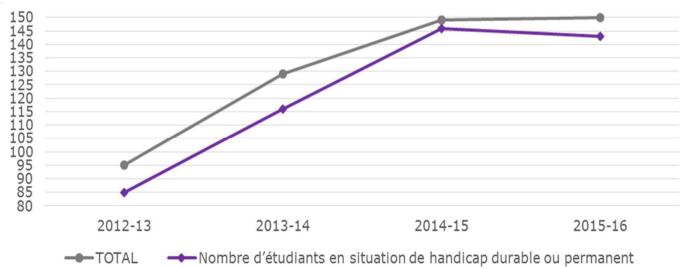
Permanences en début d'année d'une Assistante Sociale

Centre de planification

- 694 consultations
- 513 consultants
- 8 o⁷
- Age moyen 21 ans
- UA 82 %
- 1 IMG
- Participation à la prévention collective

Relais Handicap Relais Handi'3'A

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre d'étudiants en situation de handicap durable ou permanent	85	116	146	143
Nombre d'étudiants en situation de handicap temporaire	10	13	3	7
TOTAL	95	129	149	150



- Projets de service
- Renforcement en moyens humains
- Locaux

- Projets de service
 - Centre de santé
 - 3529 consultations spontanées > bilans de prévention (2918)
 - Subvention exceptionnelle : équipements biomédicaux et bureautiques
 - Aide au sevrage tabagique
 - Renforcement des vacations de psychiatrie
 - Rapprochement avec le Département
 - lutte anti-tuberculeuse
 - vaccinations

- Projets de service
 - Prévention collective
 - Angers Loire Campus
 - UEL alimentation reconduite
 - Ateliers cuisine reconduits
 - Infocampus
 - Parcours santé (SUAPS, SUMPPS, MGEN)
 - Risques en soirée : BDE, Mairie

- Projets de service
 - Terrain de stages
 - DES médecine du travail
 - DES médecine générale au Centre de Planification
 - IFSI
 - AS
 - Formations internes mensuelles

- Projets de service
 - Terrain de stages
 - DES médecine du travail
 - DES médecine générale au Centre de Planification
 - IFSI
 - AS
 - Formations internes mensuelles
 - SSTU
 - Partenariat MGEN
 - Qualité de vie au travail
 - Actualisation du document unique d'évaluation des risques

- Projets de service
- Renforcement en moyens humains
 - Secrétariat
 - Gestion du bâtiment
 - Personnel médical et para-médical
 - démographie étudiante
 - déménagement au cœur du campus
 - étudiants étrangers OFII
- Locaux
 - Pas d'EIG
 - depuis la rentrée 2015 → novembre 2016
 - Projet d'extension de la Passerelle

6. Vie universitaire

Bilan Campus-Day

Présentation de Jean-René MORICE, viceprésident culture, initiatives et communication



6. Vie universitaire

Bilan Info Campus
 Présentation de Kévin Chevalier, Référent
 Guichet Info campus





Le **Guichet InfoCampus** CFVU

Bilan annuel Axes de développement

InfoCampus c'est...

- Pour qui?
 - ✓ Tous les étudiants
- Pour quoi ?
 - ✓ Améliorer l'accueil
 - ✓ Aider à s'installer à Angers



Quand?

- ✓ La rentrée universitaire: 29 août 30 septembre
- ✓ Autres temps forts : salons, JPO, inscriptions juillet
- Avec qui ?
 - √ 22 étudiants ambassadeurs
 - ✓ Des partenaires internes et externes
 - √ 1 référent InfoCampus





Bilan annuel

- Salons de l'orientation
- Journée Portes Ouvertes
- Inscriptions Juillet
- Rentrée universitaire

Salons de l'orientation (2015-2016)

- 2 salons
 - Forum CALEP
 - Studyrama
- Bilan
 - Des lycéens renseignés par des étudiants
 - Des familles rassurées
 - InfoCampus = porte d'entrée de l'Université d'Angers
 - Collaboration étroite avec les composantes
 - Redirection efficace
 - Lieu de communication indispensable
- → 1^{er} lieu de rencontre des lycéens
- → D'autres occasions: Liaison Lycée Université, JPO, ...



Journée Portes Ouvertes – 27 février 2016

- 2 équipes
 - 14 ambassadeurs
 - Étudiants LLU
- Pour les lycéens et leurs parents : une 1^{ère} rencontre avec nos partenaires
- Bilan
 - 1400 familles accueillies
 - Taux de satisfaction = 90%
 - Étudiants LLU = soutien et relai indispensables

Juillet 2016 – S'adapter

- Nouveau format pour les inscriptions!
 - Inscription dématérialisée
 - Site web dédié « Bienvenue à l'UA »
- Le Guichet InfoCampus s'adapte
 - 1 plateforme téléphonique numéro d'assistance unique
 - Guichet itinérant à l'UFR Santé



Juillet 2016 – Une réussite!

Bilan

- InfoCampus nécessaire pour rassurer et solutionner les problèmes
- Site « Bienvenue à l'UA » = ~17 000 visites et 7500 visiteurs
- 252 formulaires remplis
- 744 appels réceptionnés

→ À prévoir

Renforcer le lien avec les scolarités (DEVE)

Rentrée 2016 - LE temps fort

Format

- 2 espaces d'accueil
- Des animations

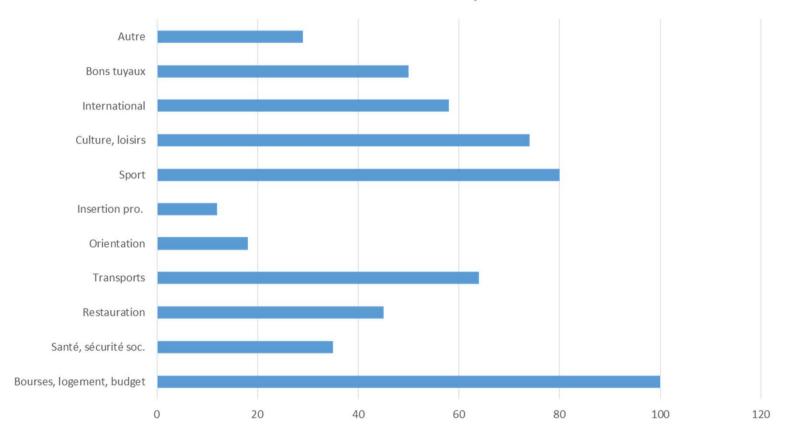
Bilan

- 7844 étudiants accueillis
- 43% des usagers en L1
- 5900 notebooks/packs de bienvenue distribués
- Taux de satisfaction des usagers = 95%!
- « Nocturnes » : un format à réfléchir



Rentrée 2016 – quels besoins ?

Demandes d'informations ou de prestations au GIC



InfoCampus, c'est aussi...

Des retours d'expérience...

- Usagers
- Ambassadeurs
- Partenaires

... déclenchant des réflexions à l'échelle de l'UA

- Logement étudiant
- Étudiants en difficulté financière



- Renforcer la cohésion sociale et la solidarité
- 2. Développer le dispositif d'accueil
- 3. Promouvoir l'engagement étudiant
- 4. Contribuer au dynamisme du territoire
- 5. Développer nos outils de communication



Merci pour votre attention

Des questions?